

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 2 décembre 2024

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2024

L’an deux mil vingt-quatre et le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, PEREZ Karine, SABALOUÉ Virginie, et MM., BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mme DUHALDE Kattalin et Mr BARBIER Koxe

Mme DARGUY Anne-Marie a été élue secrétaire.

Délibération N° 2024-06-01 : Décision modificative n°3 au budget principal

Le Conseil Municipal,

➤ **adopte** la décision modificative n°3 au budget principal, traduite par les écritures suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section fonct	-102 117,00
		27638 (27) : Autres établissements publics	102 117,00
			0.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d’investiss	-102 117,00		
65821 (65) : Déficit des budg. annexes à ca	102 117,00		

Total Dépenses	0.00	Total Recettes	0.00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

ADOPTÉ à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

